

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
DECISION MODIFICATIVE N° 2**

Date de convocation :	29/09/2023	VOTES	
Nombre de membres en exercice :	14	Pour :	11
Nombre de membres présents :	10	Contre :	0
Nombre de suffrages exprimés :	11	Abstention :	0

L'an 2023, le 05 octobre, Le conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de DREVET Jean-Michel, le Maire.

Présents : M. BERTHIER Marcel, M. BONNET-PIRON Maurice, Mme CHOTEL Pascale, M. DREVET Jean-Michel, M. FLACHER Dominique, M. GUILLAUD Sébastien, Mme MANDON Florence, M. PELLET Philippe, Mme PIGNEDE Annie, Mme SABATIER Sylvie

Procurations : Mme GUIVIER Laure-Paola donne pouvoir à Sébastien Guillaud

Absents :

Excusés : Mme PINEDE Albane, M. ORJOLLET David, M. PIDOLOT Jean-Michel

Secrétaire de séance : Annie PIGNEDE

Objets : DECISION MODIFICATIVE

**INVESTISSEMENT**

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
1641 (16) : Emprunts en euros	-25 000,00		
231 (23) : Immobilisations corporelles en c	25 000,00		
	<b>0,00</b>		
<b>Total Dépenses</b>	<b>0,00</b>	<b>Total Recettes</b>	

Certifié exécutoire par DREVET Jean-Michel, Le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture ou sous-préfecture, le 06/10/2023 et de la publication le 06/10/2023

A TRAMOLE, le 06/10/2023

Ont signé Le et le(s) secrétaire(s) de séance pour extrait conforme

Le Maire

le(s) secrétaire(s) de séance

